



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E64072

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2021



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 26/06/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999
Capital : 105 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC B380677997

Siren : 380 677 997 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2428367 T 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127103587

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127103587

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Raison sociale : VITEL MENUISERIES

1 RUE ROBERT SCHUMAN
22190 PLERIN

Téléphone : 02 96 78 37 36

Fax : 02 96 78 25 87

Portable :

Responsabilité légale :
VITEL THIERRY GÉRANT

Site Internet : www.vitel.fr

E-mail : vitel@vitel.fr

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 4 573 409

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	41	01/11/2018
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
B.P. 312
22603 LOUDEAC CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.